

Une conférence retrouvée

J'ai déjà eu l'occasion, en esquissant un très bref historique de la Société liégeoise de Musicologie (1) de déplorer qu'un très petit nombre d'archives nous soient parvenues. Parmi elles, j'ai retrouvé, grâce à Mademoiselle C. Lavoye, quelques exposés de Louis Lavoye et celui qu'Antoine Auda fit, en 1930, sur Léonard Terry.

Un an plus tôt, Sylvain DUPUIS avait écrit une Notice sur Léonard Terry. E.S. MONSEUR a évoqué Léonard Terry et sa bibliothèque dans La Vie wallonne. Liège, 1956 (48-73). Il était tout naturel que Maurice BARTHELEMY, Bibliothécaire du Conservatoire, apporte toutes les précisions voulues sur Le fonds Terry dans l'introduction à son précieux Inventaire général des manuscrits anciens du Conservatoire royal de Musique de Liège, Liège, 1977 publié à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de cet établissement.

Il m'a paru intéressant de publier la conférence d'Antoine AUDA à côté de ces travaux, fût-ce avec cinquante-sept ans de retard ! D'abord parce qu'il n'est certes pas inutile de rappeler le nom et l'activité de Terry, personnage hors du commun, sans qui la musicologie liégeoise se réduirait à bien peu de choses; ensuite parce que, et pour des raisons analogues, le rôle d'Antoine AUDA est tout aussi important dans ce domaine. Enfin parce que, outre l'intérêt qu'offre son texte, l'appel qu'il écrit de sa main après les dernières lignes de sa communication, me paraît encore tout à fait d'actualité.

J.Q.

(1) J. QUITIN, Aux origines de la Société liégeoise de Musicologie. Un point d'histoire liégeoise. Bulletin n°37 (3-6), 1982 et La Société liégeoise de Musicologie, dans Commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Société liégeoise de Musicologie. Avril 1983 (7-11).

\* \* \*

LEONARD TERRY (1816-1882)

Professeur, compositeur et musicologue liégeois

par Antoine AUDA

---

En ces jours mémorables et glorieux où la Cité de Liège a l'insigne honneur d'accueillir en ses murs la Société internationale de Musique contemporaine et la Société internationale de Musicologie, il convient de rappeler la mémoire du premier en même temps que du plus érudit des musicologues liégeois, c'est-à-dire Léonard TERRY.

C'était un type vraiment original, haute taille, belle tête, cheveux longs ramenés en arrière, grands yeux, teint

chaud, moustache et barbiche à la Louis XIII; voilà au physique Léonard Terry au temps de sa splendeur, tel que nous le représente le buste exposé au stand du Conservatoire de l'Exposition de Liège.

Au moral, Terry possédait de précieuses qualités. Artiste dans tout l'acception du mot et homme d'action incomparable, il possédait encore le don de communiquer aux autres ses enthousiasmes. Pendant près d'un quart de siècle il tint à Liège un rôle de premier plan dans le mouvement musical. Malheureusement, la vivacité de son caractère et son esprit caustique lui causèrent quelque préjudice et furent cause, probablement, qu'il n'atteignit pas le rang élevé auquel ses dispositions naturelles semblaient l'avoir prédestiné.

Jean-Léonard TERRY naquit à Liège le 13 février 1816. Dès l'âge de trois ans, il manifesta des dispositions marquées pour la musique. Toutefois, c'est vers la médecine que l'aiguilla sa famille. Le premier malade qu'il eut à soigner à l'hôpital étant venu à mourir, Terry abandonna définitivement l'art d'Esculape pour s'adonner exclusivement à la musique.

Il suivit au Conservatoire de Liège les cours de solfège, piano, chant et composition, simultanément, pensons-nous, avec ses cours universitaires, du moins au début de ses études musicales.

D'élève, Terry devint ensuite professeur à ce même Conservatoire qu'il ne quittera plus qu'à sa mort. D'abord professeur-adjoint (1840) puis en titre (1844) de la classe de solfège, il suppléait en même temps Henrard et Géraldy dans leurs cours de chant. Après la mort de Henrard, il devint titulaire de sa classe (23 juillet 1846).

Ces divers professorats ne l'empêchèrent point de s'adonner avec succès à la composition. En 1845, sa cantate La Vendetta lui avait valu le second Prix de Rome. Il espérait conquérir le premier prix au prochain concours, mais, n'appartenant plus à ce moment à la génération des moins de trente ans, il dut y renoncer.

Le catalogue de ses oeuvres inédites est assez copieux. Nombre d'entre-elles connurent un réel succès et pourraient suffire à préserver son nom de l'oubli. Le temps ne nous permet pas de nous y arrêter, non plus que sur les autres renseignements biographiques. Contentons-nous simplement de rappeler ici ses initiatives de chef d'orchestre ainsi que ses travaux musicologiques

\* \* \*

Dans la fonction de chef d'orchestre plus encore peut-être que dans celle de compositeur, Terry manifesta les précieuses qualités de son tempérament artistique.

Ces débuts dans cette fonction remontent probablement vers l'année 1843, avec les concerts de l'Emulation auxquels

il prêtait le concours de sa superbe voix de basse dès 1838. Plus tard, il lui échut l'honneur de prendre la direction de l'Association musicale de Liège", fondée en vue de l'exécution des grandes oeuvres des maîtres : Haydn, Mozart, Beethoven, etc. L'orchestre se composait de soixante-cinq instrumentistes, auquel s'ajoutait les chœurs lorsque les oeuvres comportaient de grands ensembles vocaux. Des solistes de renom participèrent à ces concerts, tels Mme PLEYEL, MM. LEONARD, PRUME, DUPONT, WABISCH, etc. Terry conserva la direction de l'orchestre jusqu'à la dissolution de la société en 1852.

Son esprit novateur se donna libre cours dans les concerts qu'il organisa avec l'orchestre de l'"Association générale des Etudiants". En possession d'éléments aussi enthousiastes, généreux et presque téméraires, Terry pouvait se permettre toutes les audaces. Il n'y manqua pas. Les concerts donnés par l'Association des Etudiants obtinrent le plus grand succès. Toute oeuvre de valeur ou jugée telle, sans distinction d'époque, d'auteur ou de nationalité pouvait figurer aux programmes; c'est dire que le plus large éclectisme présidait à leur rédaction. Ainsi l'on voyait figurer au même concert les noms de HAMAL, (oratorio de "Judith"), BERLIOZ ("La Damnation de Faust"), WAGNER ("Le Vaisseau fantôme") - concert du 9 mars 1864 -, ou encore HAMAL, SPONTINI, HEROLD, NICOLO, MEHUL, WEBER, WAGNER - concert du 7 avril 1867.

Quelqu'un pourrait peut-être objecter que ces concerts, réservés probablement à une élite, n'intéressaient que médiocrement le grand public. Nullement ! En artiste véritable qui n'ignore point que l'homme du peuple, tout aussi bien que l'aristocrate, sinon davantage parce que plus simple et plus sincère, sait goûter et apprécier les oeuvres d'art, particulièrement celles de l'art musical. Terry organisa des concerts spécialement réservés à la classe ouvrière, d'où le qualificatif de "populaires" donné à ces exécutions dont la modicité du prix d'entrée - 10 centimes! - répondait parfaitement au but et au titre de l'oeuvre. Or, le programme de ces séances ne différait en rien de celui qui était exécuté devant l'autre public, composé d'auditeurs de la haute société.

Cette entreprise fut si bien accueillie par le public que l'Administration communale de Liège nomma peu après une commission chargée de l'organisation des Concerts populaires " dans le but - lisons-nous dans l'exposé des motifs - de faire connaître et apprécier à toutes les parties de la population les grandes oeuvres musicales, et d'arriver par là à élever et à épurer le goût public."

La nouvelle de cette innovation de Terry franchit même les frontières de la Belgique et fut jugée avec grande sympathie. Nous lisons dans la "Niederrheinische Musik-Zeitung" de Cologne du 27 avril 1867: "L'introduction des concerts populaires ç Liège est une louable initiative dont l'honneur revient à l'"Association générale des Etudiants" de l'Université. Rendre l'art accessible à tous par la modicité du prix d'entrée est une inspiration généreuse et digne de la jeunesse intelligente de nos écoles. M. Terry, le chef éminent de la section chorale, prend à tâche l'organisation des Concerts annuels de l'Association, de leur donner un vif intérêt en

passant en revue non seulement la musique du présent, mais encore celle du passé(...). L'auditoire, composé d'environ trois mille personnes, n'a pas ménagé ses applaudissements aux interprètes(...). Cette fête musicale et philanthropique est une heureuse innovation dont on saura gré à Messieurs les Etudiants et à leur chef si érudit."

Si nous en jugeons d'après le Journal de Liège de cette époque, le public ne goûta que dans une mesure très relative la musique wagnérienne que Terry s'efforçait d'acclimater dans sa ville natale. Nous lisons, à la date du 28 février 1870 : "L'effet produit avant-hier sur notre public par le 1er acte du "Vaisseau fantôme" a été bien dûment soporifique. Nous n'entendons pas en accuser ici les interprètes, pas plus que Terry à qui nous devons même des remerciements pour avoir exhibé une curiosité musicale que l'on n'aura peut-être jamais plus l'occasion d'apprécier parmi nous..." En matière d'art, surtout lorsqu'il est question de musique, bien imprudent est celui qui tente de jouer au prophète !

Quoiqu'il en soit, à Terry revient l'honneur d'avoir, le premier à Liège, organisé des Concerts populaires et fait entendre "cette musique soit-disant de l'avenir et que, sauf quelques érudits, personne ne connaissait à Liège" (Journal de Liège, o.c.)

Une preuve du goût prononcé du peuple liégeois pour la musique et de la sympathie que Terry ne cessa de porter à la classe populaire apparaît dans le projet qu'il avait formé d'organiser un cours gratuit de musique vocale pour les ouvriers. A peine la nouvelle était-elle annoncée dans les journaux que les inscriptions affluèrent : 423 signatures en l'espace de quinze jours ! c'est assez dire l'accueil favorable que lui fit la classe ouvrière. Ce projet avorta par manque d'un local assez vaste pour recevoir les élèves. Terry s'était adressé à la Municipalité en vue d'obtenir la salle académique de l'Université, la seule qui put convenir en la circonstance. Malheureusement, l'autorité universitaire refusa son consentement.

L'activité de Terry comme chef d'orchestre et organisateur de concerts prit fin le 11 mars 1871, que lui-même dénomme "date fatidique" en marge d'une lettre écrite à cette époque. En ce jour, Terry donnait sa démission de chef d'orchestre du Cercle des Etudiants. "La force d'inertie que l'on m'oppose m'a bel et bien vaincu" écrit-il dans sa lettre de démission.

\* \* \*

#### Le musicologue

A partir de ce moment et jusqu'à la fin de ses jours, Terry s'adonna presque exclusivement aux travaux musicologiques. Il n'avait certes pas attendu jusque là pour entreprendre des recherches sur la musique liégeoise - c'est surtout de ce côté qu'il porta ses investigations - car, depuis longtemps déjà, il avait manifesté un penchant très prononcé pour la musicologie; témoins les notices biographiques de musiciens qu'il avait publiées.

La préparation de ses concerts lui avait déjà fourni l'occasion d'exercer ses talents pour les travaux de ce genre. A cette époque, on ne connaissait presque rien des anciens maîtres liégeois, c'est pourquoi Terry se proposa de rechercher activement leurs oeuvres afin de les faire exécuter. Son ambition ne s'arrêta pas là; il conçut le dessein de publier les compositions les plus caractéristiques de ces maîtres. Un commencement d'exécution eut lieu avec le "Voerge di Chaudfontaine" dont il réalisa, avec un réel talent, la partition pour chant et piano publiée en 1867 (Liège, Sazonoff).

Dans cet ordre d'idées, mentionnons son "Recueil de crâmignons liégeois" couronné par la Société liégeoise de Littérature wallonne. Il comprend 190 airs qui se chantent encore de nos jours ou se chantaient autrefois à Liège et dont plusieurs remontent à la fin du XVIIe siècle, au témoignage du centonisateur.

Sous le pseudonyme de Giov. SCUDELLO, Terry fut attaché à la rédaction de la rubrique musicale de "La Tribune", journal publié à Liège, ainsi qu'à celle du "Messager des Théâtres" de Paris.

L'Académie royale de Belgique consacra la valeur de sa science musicale en le nommant "Membre correspondant de la Classe des Beaux-Arts" (1874) et la Biographie nationale l'admit parmi ses collaborateurs. Les notives qu'il rédigea pour cette grave et imposante collection - DUMONT, DELANGE, DUPONT, GHERINX - témoignent d'une profonde érudition et d'une méthode de travail plus sérieuse que celle qu'on lui attribue généralement. S'il n'a tiré parti que d'un très petit nombre des éléments nombreux qu'il avait rassemblés, ainsi que le lui reproche l'auteur de "Un document de la musique belge" (SIM, Décembre 1910), c'est que le moment de les utiliser tous n'était pas encore venu. Terry désirait auparavant explorer certaines bibliothèques de l'étranger. Loin de manquer d'esprit de classement, les documents innombrables recueillis durant une vie assez longue d'un labeur acharné se trouvent transcrits, très judicieusement au contraire, avec toutes les références nécessaires, dans des cahiers "ad hoc", numérotés et répertoriés. L'usage des fiches et des règles de la critique historique n'avaient pas encore, de son temps, atteint la vogue que nous connaissons.

Investigateur infatigable, Terry possédait en outre un flair particulier pour dénicher chez les bouquinistes les livres curieux et rares. Le hasard, Providence des musicologues, le servit plus d'une fois avec un rare bonheur. Ainsi, un jour qu'il flânait par les rues de la ville en quête de découvertes musicales, il aperçut des feuilles de papier de musique jaunies par le temps, émerger d'une charrette qui stationnait au bord du trottoir. Un rapide coup d'oeil lui permit de reconnaître immédiatement l'intérêt que pouvait recéler les nombreux manuscrits qui gisaient là pêle-mêle. Ce véhicule appartenait à un charcutier voisin qui avait espéré utiliser ces papiers pour emballer sa marchandise. Leur rigidité par trop grande s'y opposant, il ne lui restait plus que la ressource de se débarrasser de ces objets encombrants, voire peut-être de les jeter dans la Meuse s'il ne trouvait pas d'amateur. C'est en ces termes qu'il

répondit à Terry. Celui-ci eut tôt fait de conclure le marché et de diriger le précieux convoi vers son domicile. Que contenait-il ? La plus grande partie de la musique liégeoise du XVIIIe siècle que nous ayons conservée!

Cette acquisition inespérée fut d'un secours des plus efficaces pour la composition de son grand ouvrage projeté sur "La Musique au Pays de Liège depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours". Pendant plus de trente ans, il recueillit inlassablement les matériaux nécessaires à l'édification de ce monument que sa piété filiale comptait élever à la gloire du Pays de Liège. Avant d'en entreprendre la rédaction définitive, Terry désirait visiter les divers pays qu'avaient habité les musiciens liégeois. Sa documentation lui permettait d'escompter une abondante moisson d'oeuvres écrites par ses compatriotes durant leur séjour dans ces contrées. A cet effet, le Gouvernement, la Province et la Ville de Liège lui accordèrent une allocation de 2.000 francs. En apprenant cette nouvelle qui allait lui permettre de réaliser le rêve de toute sa vie, Terry en conçut une véritable joie d'enfant. Voici l'itinéraire qu'il se proposait de suivre : visiter d'abord la Bibliothèque de l'Opéra et de L'Opéra-comique de Paris pour y rechercher les partitions de Grétry, Grenick, Thollé, etc. Passer ensuite en Italie pour séjourner assez longtemps à Rome et à Naples. De là se rendre à Vienne, puis regagner la Belgique en passant par l'Allemagne.

Le départ fut fixé, aux premiers jours d'août. La veille, c'est-à-dire le 25 juillet 1882, une attaque d'apoplexie le couchait inopinément dans la tombe.

A l'annonce de cette mort foudroyante, il n'y eut qu'une voix dans le monde des lettres et des arts pour exprimer le vœu que les nombreux documents rassemblés par le regretté défunt ne fussent point perdus. Alphonse LE ROY, au nom de l'Académie de Belgique, Théodore RADOUX, au nom du Conservatoire de Liège se firent les interprètes de ce sentiment dans l'éloge funèbre qu'ils prononcèrent à ses funérailles.

Des pourparlers s'engagèrent aussitôt entre l'Etat, la Ville et les héritiers. Nous avons résumé ailleurs ( Gazette de Liège du 27 février 1914) l'historique de ces tractations. Ajoutons ici que ce n'est que quarante-cinq ans plus tard, près d'un demi siècle après la mort de Terry, en 1927, que grâce à l'intervention du Ministre des Sciences et des Arts, M. Camille HUYSMANS, que la bibliothèque de cet érudit musicologue liégeois, en dépôt au Conservatoire de Liège, est devenue accessible au public.

Cette bibliothèque se compose de plus de 8.000 volumes se rapportant à divers objets : Littérature, Histoire, Sciences, etc. La partie musicale offre un intérêt tout particulier. On y trouve d'anciens traités musicaux importants ainsi que d'autres ouvrages de fond. Ce qui augmente à nos yeux la valeur de cette bibliothèque, c'est le nombre presque incroyable de manuscrits autographes de musiciens liégeois, en particulier du XVIIIe siècle, et quantité d'oeuvres manuscrites de compositeurs italiens de la même époque. Ces documents, de valeur

primordiale pour l'histoire de la musique liégeoise peuvent encore fournir une contribution importante à l'histoire générale de la musique.

Les innombrables notes recueillies par Terry en vue du grand ouvrage qu'il se proposait d'écrire sur la musique liégeoise se trouvent aussi dans cette bibliothèque. Elles composent une collection de 93 cahiers formant un total de plus de 25.000 (vingt-cinq mille !) pages.

Voilà un champ d'exploration ouvert à l'activité de la jeune et vaillante Société liégeoise de Musicologie.

Il est urgent, si l'on désire faire oeuvre complète et durable, de réaliser le projet ultime de Terry, c'est-à-dire recueillir toutes les oeuvres des musiciens liégeois dispersées dans les diverses bibliothèques publiques et privées de Belgique et de l'étranger. Le monument d'art et de gloire qui en résulterait, et que probablement aucune autre ville ne pourrait édifier, Liège se doit de le posséder.

Qu'il me soit permis aussi, en finissant, de formuler le voeu de ne pas voir isolé cet effort qui vient d'être tenté par la publication de "La Musique et les musiciens de l'ancien Pays de Liège". Que cet humble ouvrage soit le premier d'une longue série qui composeront l'hommage de la postérité à la mémoire du Fétis de la musique liégeoise: Jean-Léonard TERRY.

Antoine Auda.

---

#### La salle des concerts du Conservatoire a cent ans.

Un anniversaire qui est en bonne voie de passer inaperçu ! Et pourtant, que de revendications, de protestations, de projets avant que ne soit réalisé le prestigieux édifice qui, en avril dernier, franchissait le cap de sa centième année d'existence !

Monsieur de La Palice aurait dit : " Pour donner des concerts, il faut des compositeurs, des copistes, des instrumentistes, un chef, des solistes, un public, et aussi un local convenable". Quand Daussoigne-Méhul devint le premier directeur du Conservatoire en 1826, c'était surtout le local qui manquait. A vrai dire, le public n'était guère apte à goûter les oeuvres classiques qui nous sont aujourd'hui si familières. Enfin, dans une certaine mesure, il manquait aussi un orchestre. Ce qu'on appelait alors l'Orchestre de Liège était celui du théâtre. Les mêmes musiciens, sous la baguette de divers chefs, intervenaient dans les concerts pour les indispensables ouvertures - souvent répétées - par quoi commençaient et se terminaient les deux parties de chaque concert où l'on venait surtout écouter les solistes et plus encore, se montrer...

Les premiers concerts - ou plutôt "exercices" du Conservatoire - eurent lieu dans des salles plus ou moins appropriées: la halle des Drapiers en Féronstrée, la salle de l'Emulation, la salle Saint-Jacques, toutes trois trop petites, plus rarement celle du théâtre royal, assez vaste, mais qui n'est pas conçue pour ce genre de manifestation (1).